

# DECISION N° 2018/D381

## RESSOURCES HUMAINES



### PARTICIPATION DE L'EMPLOYEUR A LA PROTECTION SOCIALE

Suite à une augmentation de la cotisation « prévoyance maintien salaire » en 2019, il est proposé d'augmenter la participation de l'employeur à la protection sociale de 15 € par mois et par agent.

L'incidence financière annuelle pour Kerval s'élèverait environ à 3 240 €.

**Le Bureau Syndical après en avoir délibéré, par vote à main levée,**

- ➔ **VALIDE** la proposition citée ci-dessus qui prendra effet au 1er janvier 2019.

POUR EXTRAIT CONFORME  
A Ploufragan, le 19 décembre 2018

**Le Président**

**Thierry BURLLOT**



**KERVAL CENTRE ARMOR**  
**BUREAU DU 18 DECEMBRE 2018**

Envoyé en préfecture le 20/12/2018

Reçu en préfecture le 20/12/2018

Affiché le 21/12/2018

ID : 022-200043677-20181219-D381-DE

Convocation du 11 décembre 2018

Nombre de membre du bureau : 14

**L'an deux mil dix-huit le dix-huit décembre à quatorze heures trente**, les membres du bureau syndical de KERVAL CENTRE ARMOR, se sont réunis au Centre de tri Générès à Ploufragan, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de KERVAL CENTRE ARMOR conformément aux articles L2121-10 à L2121-12 et L 2122-8 du Code Général des Collectivité territoriales : Mr Thierry BURLLOT

NOM	ELUS DE	PRESENT	ABSENT EXCUSE
Thierry BURLLOT	SMITOM Launay Lantic	X	
Claude BLANCHARD	St Brieuc Armor Agglomération	X	
Jean-Luc BARBO	LAMBALLE Terre et Mer	X	
Marie-France BOULDE	St Brieuc Armor Agglomération	X	
Bruno BEUZIT	St Brieuc Armor Agglomération	X	
Jean Michel GEFFROY	SMITOM Launay Lantic		X
Claude LAYEC	DINAN Agglomération		X
Françoise LE FUR	St Brieuc Armor Agglomération	X	
Christian LE MAITRE	St Brieuc Armor Agglomération		X
Jean Yves LOYER	St Brieuc Armor Agglomération	X	
Jean MEGRET	LAMBALLE Terre et Mer	X	
Daniel NABUCET	LAMBALLE Terre et Mer		X
Gilles THOMAS	Loudéac communauté Bretagne centre		X
Yvon LE JAN	Loudéac communauté Bretagne centre		X

Présents : 08

Absents : 6

Votants : 08